

Communication et échanges européens

RNCP7555 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	310, 136g, 136
Code(s) ROME	K1401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Bretagne Sud

<http://www.univ-ubs.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Chef de projet en communication et échanges européens est le responsable des relations internationales, d'une cellule Europe, dans un établissement, une collectivité territoriale, un organisme international ou une entreprise à vocation internationale. Pour cela, il doit :

- Être capable de piloter tous types de projets internationaux ou transnationaux intra- et extra-européens.
- Savoir parler très couramment deux langues étrangères, dont l'une sera l'anglais, et l'autre, l'allemand ou l'espagnol ; et posséder de bonnes notions dans une troisième langue.
- Avoir une excellente connaissance des spécificités culturelles des pays dont on maîtrise la langue, ainsi que d'un pays d'une autre langue, et savoir analyser les implications et les enjeux culturels des projets de coopération commerciale ou culturelle transnationaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités organisationnelles, de recherche, d'analyse, de synthèse, de communication écrite et orale. Aptitudes au travail en équipe et en totale autonomie.

Adaptabilité, réactivité, culture générale et curiosité intellectuelle.

Maîtrise de deux à trois langues étrangères (traduction, approche interculturelle des marchés, correspondance commerciale, négociation commerciale).

Compétences informatiques.

Avoir une excellente connaissance et pratique de la gestion de projet

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

secteur privé

secteur public

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon le centre national de la fonction territoriale, sans correspondance avec le ROME, on trouve responsable des relations internationales (fiche n°10/B/08), responsable des relations internationales dans l'éducation nationale (site du ministère de l'Éducation nationale, fiche H1B02) et Communication et échanges européens (fiche n°08/B/08). Les

métiers visés sont également conseiller/attaché culturel, attaché en charge des programmes européens interrégionaux et des programmes d'action communautaire.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
oui

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
non

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7555/>